

# QUE FAIRE DE TANT DE NOTIONS DU PAYSAGE ?

JAMES ARONSON ET ÉDOUARD LE FLOCH

L'échange qui, dans les colonnes de cette revue, a eu lieu entre Terrasson et Le Floch (1995) et Lefeuvre (1995) (à propos de l'article de Le Floch et Terrasson (1995) sur la nouvelle populiculture dans les « basses vallées » angevines) est tout à fait symptomatique des divergences qui semblent exister entre géographes, paysagistes et écologues en France, comme ailleurs. Il s'agit de divergences autour d'une notion de « paysage ».

Dans le titre de leur réponse un peu échauffée au commentaire de Lefeuvre (1995), Terrasson et Le Floch (1995) donnent l'essentiel de leur pensée sur ce point de nomenclature, à savoir que le paysage est plus que les formes, il est aussi les « liens entre les hommes et les territoires ». Il s'agit donc de quelque chose de très complexe. Il peut dès lors ne pas y avoir une seule « bonne » définition du paysage. Plusieurs définitions peuvent être opératoires selon le point de vue où l'on se place ou plutôt les objectifs de son travail.

Terrasson et Le Floch (1995), mais également Deffontaines (1995) critiquent Lefeuvre pour son approche « objective » du paysage, à savoir l'étude des « liaisons structure et organisation-fonctions » au sein du paysage. Ils objectent que Lefeuvre avait tout simplement oublié « les gens », qui pourtant font partie intégrante de la « bonne » définition, ou du moins leur définition du paysage. La critique ne nous paraît pas justifiée, comme nous tenterons de le montrer plus loin. De plus, leur point de vue risque de laisser croire à un souhait d'appropriation

par trop exclusive de la définition de paysage de la part des géographes. En tout cas, sans connaître précisément les « basses vallées angevines », nous souhaitons rajouter quelques mots au débat, puisqu'il est important d'aller au-delà de la terminologie.

Au départ, la notion du paysage n'était pas aussi complexe. Elle dérive évidemment du mot « pays » et signifiait, au XVI<sup>e</sup> siècle, « une étendue de pays » ou, plus précisément, « la partie d'un pays que la nature présente à un observateur » (Petit Robert, 1, 1990). Le sens pictural du mot est parvenu dans la langue française au cours du XVII<sup>e</sup> (Dauzat, 1938) et par la suite le mot paysage indiquera un rapport entre un observateur et une étendue de pays.

Depuis deux ou trois décennies, cependant, des géographes et des écologues ont commencé à explorer cette notion du paysage. Ils ont cherché des définitions plus compatibles avec les besoins propres de leurs disciplines respectives. Les géographes français (et, selon Le Floch et Terrasson (1995), l'École Nationale Supérieure du Paysage à Versailles) vont privilégier une approche axée sur le regard, voire la sensibilité en général, non pas d'un artiste ou observateur tel que le géographe ou le touriste, mais bien des gens qui habitent le paysage en question et qui ont contribué à le créer. Ces gens sont censés maintenir, de façon plus ou moins inconsciente, des « liens » particuliers avec « leurs » paysages. Néanmoins, R. Brunet (1995) insiste sur un raccourci des définitions les plus anciennes, pour arriver à une notion séductrice mais totalement

inutile, à savoir « ... le paysage est très précisément et tout simplement ce qui se voit ».

Pour citer A. Berque, le géographe évoqué par Le Floch et Terrasson (1995), le paysage est « la dimension sensible et symbolique du milieu » alors que l'environnement est la contrepartie, à savoir « la dimension physique ou factuelle du milieu » (Berque, 1990). Le milieu, enfin, est une « relation d'une société à l'espace et à la nature ». Il est donc à remarquer que pour Berque, c'est le milieu qui englobe les « liens entre les hommes et les territoires » et non pas le paysage. Terrasson et Le Floch (*loc. cit.*) ont donc simplifié la terminologie de Berque ; pour eux, le paysage est quelque chose de ressenti chez « les gens », c'est-à-dire quelque chose de *subjectif* avant tout. Voilà pourquoi ils s'insurgent contre le « réductionnisme » de Lefeuvre et autres écologues qui insistent pour étudier les aspects *objectifs* de ce qu'ils s'obstinent à appeler par le même terme de « paysage ». En cela, ils sont loin d'être seuls, comme témoignent presque tous les articles réunis dans la volumineuse compilation récente dirigée par le géographe A. Roger (1995) sur *La théorie du paysage en France*.

En tant qu'écologues, par contre, nous souhaitons avant tout posséder une définition du paysage qui permette la construction d'hypothèses testables, réfutables, sur les interactions écologiques, et des théories qui permettent d'expliquer ce qui a été observé dans la nature. Mesurer, il nous faut mesurer et, dès lors, avoir recours à des paramètres objectifs et seulement objectifs.

Pour cette raison notre préférence va forcément à une définition écologique du paysage. Selon la définition proposée par Forman et Godron (1986), et reprise par Baudry (1986) et la plupart des écologues, le paysage est « un assemblage d'écosystèmes interagissant d'une manière qui détermine des patrons spatiaux qui se répètent et sont reconnaissables ».

Nous qui utilisons cette définition, ne nions absolument pas l'intérêt que présentent – par exemple, pour les géographes, les aspects visuels, symboliques, voire même spirituels des paysages. Nous n'avons pas non plus « oublié les hommes », voire « la société ». Mais notre tâche est de comprendre ces paysages, et les écosystèmes qui les constituent, d'un point de vue écologique. C'est seulement de cette façon que nous pourrions prédire leur devenir, voire même intervenir dans leurs trajectoires actuelles et futures.

Dans tous ses écrits, Berque insiste sur le caractère duel du paysage, subjectif et objectif à la fois et il nous incite à étudier justement les « liaisons entre les hommes et les territoires ». Mais pour un biologiste ou un écologue, cette approche n'est guère pratique, car les aspects subjectifs ne sont pas susceptibles d'être validés ni réfutés par des expérimentations sur le terrain. N'en déplaise à Terrasson et Le Floch (1995), ou à Roger (1994 ; cité dans Terrasson et Le Floch, *op. cit.*), à Bertrand (1995) ou à d'autres géographes français, cette approche ne représente en rien un « escamotage » du paysage. Elle suppose tout simplement que même si les

paysages résultent pour la plupart de l'activité de l'homme, et représentent donc une sorte d'alliage entre des caractéristiques naturelles et les impacts de l'homme, il n'en demeure pas moins qu'ils ont des aspects matériels, objectifs et mesurables, et qui doivent être, justement, étudiés, mesurés et comparés si on veut vraiment influencer leur avenir. Même si les hommes créent les paysages, et si ceux-ci sont l'« empreinte » des activités humaines passées (Berque, 1984), cela ne nous empêche pas d'en étudier les résultats concrets et fonctionnels sur le terrain. En fait, l'équipe de géographes formée et dirigée par G. Bertrand à Toulouse semble parfois avoir les mêmes convictions. Néanmoins, il s'avère difficile de créer un dialogue interdisciplinaire sur ces questions, que ce soit aux niveaux international ou national.

Pour ceux que leur intérêt porte à l'étude de la conservation des espèces et des habitats menacés (la biologie de la conservation), de l'écologie des écosystèmes ou encore de l'écologie de la restauration et de la réhabilitation, il est de plus en plus urgent d'étudier les paysages en termes de formes, de structure spatiale, d'organisation temporelle et de composition ou configuration au niveau des communautés et écosystèmes. En plus de ces éléments de la « géométrie du paysage », certains écologues, dont J.-C. Lefeuvre et nous-mêmes, souhaitons étudier également les fonctions, ou plus exactement, les fonctionnements des paysages, et avant tout, des écosystèmes, d'un point de

vue écologique et évolutif (voir Aronson et Le Floch, 1996a, b).

De cette approche et de ce souci naît notre espoir de pouvoir mieux prédire les conséquences des activités futures des hommes, voire même de préconiser des mesures à prendre pour protéger la biodiversité à toutes les échelles ainsi que la fonctionnalité des habitats et écosystèmes. Dans ce même but collectif – qui ne nie pas l'importance des facteurs socio-économiques, mais qui seulement les relativise –, il est aussi important que les géographes, paysagistes, sociologues, et autres philosophes, abordent le plus sérieusement possible les liens entre les hommes et les territoires. Mais nos compétences nous portent vers d'autres perspectives, et pour nous, le paysage n'est ni plus ni moins que l'échelle supérieure à celle de l'écosystème.

Le paysage est aussi l'échelle de pré-dilection pour des études multidisciplinaires qui traversent la frontière entre Sciences de la Vie et Sciences sociales (un terme pertinent qui existe dans la littérature de ces deux disciplines est "écologie humaine"). Autour du "paysage", écologues, géographes, politiciens, économistes et aménageurs, peuvent enfin commencer à dialoguer d'une façon constructive, voire même travailler ensemble pour sauvegarder le patrimoine culturel que sont les paysages.

Terrasson et Le Floch semblent suspecter Lefeuvre de vouloir « réduire » le paysage à un sens où l'homme n'a pas de rôle. Ne faudrait-il pas, demandent-ils, « revenir au paysage des habitants, de ceux qui y vivent et l'aménagent au jour le jour ? » Mais, de fait, Lefeuvre s'opposait aux peupleraies dans les « basses vallées angevines » justement dans l'espoir de « maintenir en place sur leur territoire les agriculteurs qui ont forgé ces paysages ». Il pensait, de toute évidence, que la présence de ces populations représente l'assurance qu'une certaine attention sera portée à la fragilité de certains paysages qui méritent le plus grand respect. Partout au monde, de fait, quand les populations locales cèdent leur pouvoir sur leurs territoires à des investisseurs ou entreprises

lointaines, les paysages se dégradent rapidement.

Que reste-t-il alors du débat à part des différences autour d'une définition opératoire du paysage ? Il reste qu'il est souhaitable comme l'a suggéré Bertrand (1972) d'avancer ensemble vers une véritable « science du paysage ». Il serait aisé de distraire les scientifiques de toutes disciplines en les entraînant, puis en les bloquant dans de sempiternels débats et querelles de disciplines. Avant qu'ils ne se soient mis d'accord, tout serait décidé et accompli, mais sans eux. N'est-il pas préférable de penser que le devoir de vigilance que l'on attribue soit bien partagé et qu'il soit vite transformé pour que nous devenions les animateurs d'une décision, puis d'une action collective ?

Il existe depuis peu en France un Conservatoire des Jardins et des Paysages. Que va faire ce Conservatoire ? S'il suit l'excellent exemple du Conservatoire du Littoral, il ne cherchera pas seulement à protéger et à conserver les jardins et paysages considérés comme étant « en bon état » et de valeur patrimoniale. En plus, il cherchera à promouvoir des expérimentations qui permettent de développer des outils d'évaluation et d'autres techniques pratiques qui permettent de restaurer, réhabiliter, redynamiser et surtout réintégrer ces mosaïques mouvantes que l'on nomme les paysages. Les artisans de la Convention de Berne de 1979 ont prévu les trois volets suivants pour le travail de longue haleine de la protection des paysages : 1. identifier, répertorier et comprendre les paysages dont nous avons hérité ; 2. protéger les paysages contre toute intervention dommageable ; 3. favoriser la survie des cultures qui sont à l'origine de nos paysages (Dower, 1995). Cela implique, au fond, de créer une série de musées vivants de paysages.

Nous appelons nos collègues et citoyens européens à une autre approche (cf. Deffontaines, 1995). Un paysage – quel que soit la définition retenue – est quelque chose de vivant ; un système dynamique et évolutif qu'il serait vain de tenter de figer

dans un état donné. Il est par contre possible de décider de le piloter ou de le gérer en prenant compte, dans la mesure du possible, les points de vue de tous les acteurs intéressés, y compris le grand public (même s'il est le plus souvent silencieux et semble peu concerné par la protection de la biodiversité et la « santé » des écosystèmes). Prétendre travailler ensemble dans ce sens requiert par contre un sursaut de tolérance entre tenants de différentes disciplines et points de vue. ■

## Références

- Aronson J. et Le Floch E. (1996a). Vital landscape attributes : missing tools for restoration ecology. *Restoration Ecology*, vol. 4 (sous presse).
- Aronson J. and E. Le Floch (1996b). Hierarchies and landscape history : dialoging with Hobbs and Norton. *Restoration Ecology*, vol. 4 (sous presse).
- Baudry J. (1986). Approche écologique du paysage. in *Lectures du paysage*, Foucher, INRAP, pp. 23-32.
- Berque A. (1984). Paysage-empreinte, paysage-matrice. *L'espace géographique*, 12, 3-4.
- Bertrand B. (1972). Écologie d'un espace géographique : les géosystèmes du Valle de Prioro. *Espace géographique*, 2, 113-128.
- Bertrand B. (1995). Le paysage entre la Nature et la Société. In A. Roger (éditeur), *La Théorie du paysage en France*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 88-108.
- Deffontaines J.-P. (1995). Un parti pris d'écologie savant mais aveugle. *Natures, Sciences, Sociétés*, 3, 352-353.
- Dower M. (1995). Le paysage européen et la Convention de Berne. *Naturopa*, 77, 24-26.
- Dauzet A. (1938). *Dictionnaire étymologique*, Paris, Larousse.
- Forman R.T.T. et Godron M. (1986). *Landscape Ecology*, New York, John Wiley & Sons.
- Lefeuvre J.-C. (1995). Commentaires. *Natures, Sciences, Sociétés*, 3, 144-148.
- Le Floch S. et Terrasson D. (1995). Enjeux écologiques et sociaux autour d'un paysage rural : le développement de la popiculture dans les « basses vallées » angevines. *Natures, Sciences, Sociétés*, 3, 129-143.
- Le Floch E. et Aronson J. (1996). L'écologie de la restauration. Définition de quelques concepts de base. *Natures, Sciences, Sociétés* (sous presse).
- Petit Robert 1 (1990). Paris, Le Robert.
- Roger A. (compilateur) (1995). *La théorie du paysage en France*. Seyssel, Champ Vallon.
- Terrasson D. et Le Floch S. (1995). La notion de paysage : au-delà des formes, les liens entre les hommes et les territoires. *Natures, Sciences, Sociétés*, 3, 348-351.